

COMBATTRE LA TERREUR : EMPLOIS DE L' APOSTROPHE DANS LES *MÉMOIRES* DE MADAME ROLAND

Constance Cartmill

Associate Professor, Department of French, Spanish & Italian
University of Manitoba

constance_cartmill@umanitoba.ca

Résumé

Pendant le règne de terreur de la Révolution française, Madame Roland a écrit ses Mémoires en prison, alors qu'elle attendait l'exécution. Les mémoires sont divisés en plusieurs sections et fragments qui ont été sortis clandestinement de ses amis. Il y a une partie de ce texte où il est souligné le rôle joué par Madame Roland et son mari pendant les premières années de la Révolution jusqu'à son arrestation inclusivement. L'autre partie de ses Mémoires comprends des souvenirs liés à son enfance et sa jeunesse. Malgré les différences évidentes entre les deux parties, ils se fondent fortement sur la figure rhétorique de l'apostrophe, qui permet à l'autobiographe interrompre sa narration pour adresser certaines personnes, décédés ou absents, et des concepts abstraits. Nombreuses exemples de l'apostrophe analysés dans cette étude sont inscrits dans une rhétorique d'indignation qui joue une type de vertu civique. Ils dramatisent le conflit entre Madame Roland et ses alliés politiques d'une part, et leurs ennemis communs d'autre part. Bien que les apostrophes suscitent des interruptions fréquentes dans le texte, ils jouent aussi un rôle important dans la structure narrative des Mémoires. Encore plus important, malgré leur apparence décomposé, ils établissent une liaison stable entre l'autobiographe et ses lecteurs.

Mots clés: Roland – Mémoires – Apostrophe – Rhétorique – Révolution

1. Introduction:

Madame Roland (Marie-Jeanne « Manon » Phlipon) rédigea ses *Mémoires* pendant les cinq mois de son incarcération en 1793, année où elle fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire. Personnage tragique, Madame Roland est à la fois témoin et victime de la Terreur de la Révolution française, fait sur laquelle elle insiste à plusieurs reprises dans les fragments qu'elle réussit à faire sortir de la prison, par l'entremise de ses visiteurs. « Ô

Liberté, que de crimes on commet en ton nom! »¹ Cette phrase, devenue célèbre, aurait été la dernière prononcée par Madame Roland avant son exécution. Même si on peut douter de son authenticité, la phrase est tout de même emblématique d'un aspect percutant de la rhétorique déployée dans ses *Mémoires*, et sur lequel nous voudrions nous pencher : l'emploi des apostrophes.

Les *Mémoires* de Madame Roland se divisent en plusieurs parties ou fragments, bien que l'on puisse distinguer deux orientations majeures : d'une part, le récit d'enfance et de jeunesse recouvrant la période allant jusqu'au mariage de Manon Phlipon, (c'est la partie des *Mémoires* qui ressemble davantage à l'autobiographie moderne); d'autre part, le récit des événements majeurs de la Révolution qui comprend le portrait des personnages notables de cette période mouvementée, et surtout une description apologétique du rôle joué par Roland de la Platière et sa femme (c'est la partie qui relève plutôt des mémoires d'Ancien Régime, caractérisés par le rôle politique important joué par l'auteur). La première orientation est celle des « Mémoires particuliers », tandis que tous les autres fragments (et notamment les « Notices historiques » et les « Portraits et anecdotes »), nous les désignerons dorénavant comme « Mémoires publics ». Dans l'ensemble des *Mémoires* on peut compter une cinquantaine d'exemples d'apostrophe. Un si grand nombre peut paraître étrange dans un texte qui ne relève pas de la poésie, genre littéraire qui constitue un terrain privilégié pour l'étude de l'apostrophe.

Néanmoins, comme l'a signalé A. Richardson (2002 : 379), l'apostrophe figure largement dans l'éloquence révolutionnaire, fait qui peut s'expliquer par la place prépondérante qu'occupe la parole publique à cette époque, et en particulier le « style parénétiq ue en faveur à l'époque révolutionnaire » (Chaussinand-Nogaret 1985 : 317). Par conséquent les apostrophes rhétoriques auraient paru moins étranges ou factices qu'elles ne le feraient de nos jours. Par ailleurs, l'apostrophe joue parfois un rôle dans l'autobiographie, définie comme « un mode de justification, un acte de défense de soi-même » (Didier 1989 : 246). Or, dans les autobiographies – telles que les *Confessions* de Rousseau – l'apostrophe prend précisément pour témoin la postérité, les contemporains de l'autobiographe ayant été estimés comme incapables de juger l'individu à sa juste valeur : « Apostrophe pretends to highlight the inability of the autobiographer's contemporaries to adequately see, judge, or appreciate his or her true self. » (Fernández 1992 : 21). Cette fonction de l'apostrophe s'avère manifeste dans les *Mémoires* de Madame Roland, texte dont les nombreux échos aux *Confessions* ne devraient pas nous surprendre, compte tenu de l'influence de

¹ P. de Roux, « Introduction », *Mémoires de Madame Roland*, p. 38 et p. 585.

Rousseau dans la formation intellectuelle de la jeune femme ainsi que décrite dans les « Mémoires particuliers ».

Le fait même de faire appel au lecteur de la postérité, ou d'invoquer ce lecteur comme « témoin » du discours apostrophique implique un processus linguistique complexe. Selon sa morphologie, l'apostrophe est définie comme un « détournement » du discours vers un deuxième auditeur (fictif, abstrait ou absent), mettant en place un dispositif triangulaire dans lequel le lecteur occupe la place d'un témoin (dans le cas qui nous préoccupe, ce témoin est évidemment la postérité; dans l'éloquence judiciaire de la tradition rhétorique, ce serait le juge). Ce dispositif intéresse beaucoup les linguistes comme phénomène de détachement, ou de discontinuité syntaxique. Malgré le statut de l'apostrophe en tant que « constituant discontinu [...] par rapport à la phrase hôte » (Détrie 2006 : 42), autrement dit, malgré la tension qu'elle crée par rapport au récit en tant qu'élément perturbateur ou disjonctif de part sa nature allocutive², cette figure de style favorisée par les poètes a bel et bien une fonction narrative, puisqu'elle influe sur l'énoncé qui l'entoure, c'est-à-dire le récit. Donc même si l'on admet que l'apostrophe perturbe la logique narrative en transformant le narrateur en un harangueur, il faut bien insister sur le fait que « l'apostrophe n'est pas un îlot [...] son emploi influe sur son entourage linguistique » (Détrie 2006 : 116). Or la tradition rhétorique tient compte aussi de cette notion de « perturbation ». C'est plus précisément dans l'éloquence judiciaire que l'apostrophe joue un rôle important : certes, certains emplois de l'apostrophe dans les *Mémoires* de Madame Roland s'inscrivent dans cette tradition, ainsi que le démontre la structure triangulaire de cette figure : le plaignant (la mémorialiste), le juge (le lecteur de la postérité) et l'adversaire (les ennemis de Madame Roland)³. Un « effet de rupture » provient du fait que « celui dont on parle devient celui à qui l'on parle » (Franchet d'Espèrey 2006 : 174).

Dans le contexte rhétorique, d'ailleurs, l'apostrophe rentre bien dans une économie textuelle qui varie entre l'éthos, « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire » (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 238) et le pathos, ou l'émotion (en l'occurrence, la colère) qu'il s'agit d'induire chez l'auditoire par le discours (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 424) : d'une part, la mémorialiste insiste sur la sincérité de sa parole dans l'apologie de soi;

² « Apostrophe resists narrative because its now is not a temporal sequence but a now of discourse, of writing. » (Culler 2001 : 152).

³ « [P]our toute la tradition rhétorique, l'apostrophe s'inscrit à l'intérieur de l'échange interpersonnel de la situation de procès » (Franchet d'Espèrey 2006 : 171).

d'autre part, le discours vise au discrédit et à la dénonciation des tyrans. En effet, les apostrophes fonctionnent souvent comme des tirades ou des insultes ouvrant la voie à des passages nettement plus polémiques, dans lesquels la mémorialiste déploie toute une rhétorique de l'indignation, qui, dans certains contextes historiques, « devient vertu civique et gage de rectitude éthique autant que politique » (Le Cour Grandmaison 2002 : 99). La période révolutionnaire serait donc propice à la mise en acte de la vertu civique définie comme une préoccupation pour « la chose publique », expression souvent réitérée dans les *Mémoires* de Madame Roland. Il s'agit d'analyser les emplois de l'apostrophe dans un projet de vertu civique clairement énoncé par la mémorialiste malgré la forme fragmentée de l'œuvre imposée par les circonstances de la rédaction.

2. Mémoires publics

Les textes que nous désignons comme « Mémoires publics » comprennent tous ceux qui ne font pas partie des « Mémoires particuliers », et parmi lesquels se trouvent ce que la mémorialiste désigne elle-même comme des « morceaux détachés » (520) ou « lambeaux » (264) (nous nous concentrerons sur les fragments et sections ayant recours à l'apostrophe).

2.1. « Notices historiques »

Cette section des *Mémoires* qui s'étend sur 95 pages contient 8 exemples d'apostrophe, dont nous incluons les apostrophes moins « rhétoriques » qui relèvent de l'adresse épistolaire (il s'agit en quelque sorte d'une forme d'apostrophe à mi-chemin entre l'emploi rhétorique et l'emploi quotidien auquel l'on a recours dans la conversation de tous les jours). La mémorialiste annonce clairement au début son intention pour cette section : « je n'ai pour objet en ce moment que de consigner sur le papier les circonstances de mon arrestation » (45). Il s'agit en fait d'un récit du rôle joué par Roland et sa femme dans la Révolution.

Le premier exemple d'apostrophe présente un cas intéressant : « Le sang me bout dans les veines lorsque j'entends vanter la bonté des Parisiens qui ne veulent plus de 2 septembre⁴. Et, justes dieux! on n'a pas besoin de **vous**⁵ pour en exécuter un second, **vous** n'aurez qu'à le laisser faire comme le premier, mais **vous** étiez nécessaires pour recueillir les victimes, [...] »⁶.

⁴ Il s'agit du massacre du 2 septembre 1792, « l'ignoble tuerie » menée par les hommes de la Commune, et qui aurait envenimé Madame Roland contre la Révolution et la ville de Paris (Chaussinand-Nogaret 1985 : 185-187).

⁵ Nous mettons en gras ainsi l'interpellé de chaque apostrophe citée.

⁶ *Mémoires de Madame Roland*, éd. P. de Roux, Mercure de France, 1966 et 1986. Toutes les citations viennent de cette édition.

Cet exemple mérite que l'on fasse un certain nombre de remarques. Tout d'abord, nous y voyons le mécanisme de l'apostrophe rhétorique - la narratrice interrompt son récit pour interpeller les Parisiens qu'elle venait de nommer à la troisième personne : il s'agit bien de la définition classique selon laquelle l'apostrophe « détourne » le discours vers un destinataire autre que le juge (c'est-à-dire le lecteur implicite ou la postérité). Autrement dit, l'apostrophe « crée » un destinataire interne qu'il faut distinguer du destinataire externe – le juge ou le lecteur. Deuxièmement, la phrase citée ouvre toute une séquence de phrases anaphoriques, dont chacun commence par « vous » (« vous approuvez », « vous obéissez », « vous prêtez serment ») ou « c'est vous qui » (répété 6 fois). L'accumulation de telles phrases produit un martèlement d'accusations. Mais, ce qui est encore plus remarquable, le passage se positionne comme point de transition entre deux segments narratifs significatifs : la démission de Roland et l'ordre d'arrestation pour sa femme. Il paraît ici que l'apostrophe permet d'effectuer la transition entre deux moments marquants du récit.

Même dans des lettres reproduites au fil du récit, les formes d'adresse au destinataire, y compris la salutation épistolaire, assument les modalités de l'apostrophe nominale. « **Législateurs!** » (69) : ainsi s'ouvre une lettre destinée aux membres de l'Assemblée et qui constitue une sorte de mise en abîme des *Mémoires* en tant que texte apologétique, dans la mesure où l'épistolière \ mémorialiste y proclame son innocence et l'injustice de son incarcération. De façon similaire, la clôture de cette lettre se présente comme une apostrophe : « Prononcez, **législateurs**; la France, la liberté, le sort de la République et le vôtre tiennent nécessairement aujourd'hui à la répartition de cette justice dont vous êtes les dispensateurs. » (70) Les formes apostrophiques ainsi employées soulignent l'urgence et l'aspect injonctif de cette lettre, dont une partie est ensuite remplacée par un message « adouci » adressé au Ministre de l'Intérieur, Garat, qui est interpellé au moyen de l'apostrophe « citoyen » : « Le ministère dont vous êtes chargé, **citoyen**, vous donne la surveillance pour l'exécution des lois [...] » (71). Lorsqu'elle apprend que sa première lettre n'a pas été lue, Madame Roland écrit de nouveau à Garat afin d'obtenir sa liberté; l'apostrophe se trouve cette fois-ci dans le corps de la lettre, lui prêtant une force injonctive encore plus grande : « J'ai été arrêtée sans déduction de motifs, je suis détenue depuis huit jours, je n'ai pas été interrogée; c'est à **vous, homme public**, lorsque vous n'avez pu préserver l'innocence de l'oppression à vous efforcer de l'en délivrer » (83-84). L'apostrophe sous forme d'apposition « vous, homme public » donne plus de poids à l'injonction du locuteur qui met ainsi sous pression son destinataire, l'enjoignant à agir selon la justice et aux yeux de tous. À la limite, les lettres ainsi reproduites au fil du récit fonctionnent à peu

près comme des apostrophes; du moins pourrions-nous distinguer trois similitudes : elles se détachent de l'ensemble narratif, en introduisant un élément discontinu dans l'énoncé hôte (le récit); elles créent un interlocuteur à laquelle la narratrice s'adresse qui n'est pas le lecteur (le destinataire dans le cas de la lettre, l'interpellé dans celui de l'apostrophe); et enfin elles prennent à témoin de l'adresse épistolaire ou apostrophique le lecteur des *Mémoires*.

Or on peut distinguer deux types d'apostrophe selon les interpellés qu'elles mettent en place : soit les personnes (mortes ou vivantes, mais toutes absentes), soit les concepts abstraits. Les deux types peuvent se trouver dans un même passage; les apostrophes ainsi déployées s'enchaînent dans une série selon une certaine logique interne. Ayant appris l'arrestation des « vingt-deux » députés girondins qui a eu lieu le 2 juin 1793, événement qui marqua un tournant dans la révolution, la mémorialiste décrit son désespoir : « **Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu!** » (75). L'accumulation d'interpellés idéalisés crée un effet d'incantation. Quelques lignes plus loin, deux autres apostrophes permettent de développer la première qui était nettement plus elliptique :

Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir ! Je dédaignais la vie, votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. Qu'attendez-vous, **anarchistes, brigands?** Vous proscrivez la vertu, versez le sang de ceux qui la professent; répandu sur cette terre, il la rendra dévorante et la fera s'ouvrir sous vos pas. (75)

Le ton pathétique et nostalgique du premier groupe d'interpellés (« brillantes chimères, séductions ») donne lieu à un ton plus menaçant sous forme de prophétie ou malédiction : les anarchistes et les brigands seront punis, aucun doute n'est permis là-dessus – la force illocutoire de l'apostrophe en sert de caution. S'adressant à des personnes – des ennemis, en fait – la troisième apostrophe a une plus grande force discursive, voire polémique, que les deux premières qui interpellent des espoirs vaincus de la mémorialiste. Mais les deux phrases accompagnant la deuxième apostrophe révèlent que celle-ci effectue une transition entre les première et troisième apostrophes : les « anarchistes, brigands » auxquels s'adressent la mémorialiste dans la troisième partie constituent un élément déjà soulevé par « les derniers excès des forcenés » de la deuxième partie (autrement dit, celui dont on parlait dans l'apostrophe précédente devient celui à qui l'on parle dans la suivante). On le voit, les apostrophes s'enchaînent d'une manière efficace les unes aux autres tout en effectuant des transitions subtiles dans la logique narrative.

2.2. « Premier ministère »

Dans cette section de 29 pages, décrivant les derniers jours de l'Ancien Régime et les activités de Mme Roland et son mari lorsqu'il occupait le poste de ministre de l'Intérieur sous Louis XVI, il n'y a qu'un exemple d'apostrophe, placé dans un discours rapporté : c'est une modalité propice à une sorte de mise en abîme rendant on ne peut plus explicite le fonctionnement de l'apostrophe rhétorique. Au lieu de répondre directement à son ami Gaudet qui vient de lui poser une question sur Luckner, un commandant de l'armée (« Je n'ai jamais rien vu de si médiocre », écrit-elle), la mémorialiste exprime sa déception d'autant plus efficacement qu'elle interpelle l'objet de ses inquiétudes, à savoir son propre pays, en utilisant le ô vocatif : « **Ô mon pauvre pays!** disais-je le lendemain à Gaudet, qui me demandait comment j'avais trouvé Luckner, vous êtes donc perdu, puisqu'il faut aller chercher hors de votre sein un pareil être pour lui confier vos destinées! » (243). L'interlocuteur dans cette conversation, Gaudet, occupe la même place que le lecteur dans l'ensemble des *Mémoires*; autrement dit, il devient une sorte de « participant latéral »⁷ dans l'acte d'énonciation. Cet exemple renforce l'aspect théâtral de l'apostrophe, qui reproduit jusqu'à un certain point l'appareil de l'énonciation théâtrale : le « personnage », Madame Roland, se détourne de son interlocuteur pour s'adresser à son pays (son « public » pour ainsi dire) d'une manière qui ressemble à l'aparté ou à la cantonade au théâtre.

2.3. « Seconde arrestation »

Cette section de 28 pages dans lequel on trouve 5 apostrophes a l'intérêt particulier de décrire les conditions de l'incarcération de Madame Roland à Sainte-Pélagie, y compris son régime alimentaire. En plus elle se défend contre l'accusation qu'elle « corrompai[t] le concierge, en faisant bombance avec sa famille » (271). Après avoir minutieusement décrit le régime très sobre qu'elle connaît en prison (« un peu d'herbage le soir »), elle ouvre une parenthèse pour s'adresser directement à celui qu'elle perçoit comme l'un de ses accusateurs les plus injustes : « **Ô Danton!** c'est ainsi que tu aigüises les couteaux contre tes victimes. Frappe! [...] l'histoire vomira ton nom avec horreur dans le récit des boucheries [...] » (271). Ici le motif alimentaire sert

⁷ L'expression anglaise, « side participant », qui vient d'A. Richardson (2002), veut dire aussi « overhearer ». L'exemple permet d'entrevoir l'emploi des apostrophes rhétoriques dans la langue parlée. Or, la structure triangulaire de l'apostrophe (locuteur – interpellé – participant latéral ou témoin) existe aussi dans les conversations de tous les jours (Richardson 2002 : 367, Dupriez 1984 : 67).

de prétexte à l'invective adressée à Danton en tant que délateur, puisque l'on reste proche du thème comestible (« couteaux », « boucheries »). La mémorialiste se sert évidemment de la réputation de Danton qui appréciait la bonne chère, pour suggérer une sorte de cannibalisme comme paroxysme de la cruauté et de l'iniquité. On voit bien dans cet exemple la visée argumentative de l'apostrophe, « un moyen de séduire ('amener à soi'), le lecteur, tout en stigmatisant les vices de l'apostrophé explicite » (Détrie 2006 : 76). Dans cet exemple la mémorialiste réussit à détourner l'accusation de luxure portée contre elle pour la lancer à l'ennemi.

La mémorialiste reprend le récit des cruautés dont elle est victime, et notamment sa « fausse » libération rapidement suivie d'une seconde arrestation, en bonne et due forme. Ensuite, une description de son emploi du temps en prison donne lieu à des réflexions d'abord personnelles, et puis plus générales sur le désordre qui règne en France, ce qui donne lieu à cette apostrophe (toujours accompagnée du ô vocatif) : « **Ô mon pays!** dans quelles mains es-tu tombé! » (281). Cet exemple sert de point tournant entre le général et le particulier, puisqu'il est directement suivi du récit des persécutions que subissent ses amis.

Ce sont encore une fois les circonstances de son incarcération (« Je donnerais, si je pouvais me résoudre à remuer ce fumier, des détails bien étonnants et bien tristes sur les abus qui règnent dans les prisons ») qui déclenchent une apostrophe plutôt élogieuse, dont l'interpellé est le philanthrope anglais John Howard : « **Sensible et généreux Howard**, qui parcourûtes l'Europe entière pour visiter ces sombres réduits [...], combien vous aurez gémi si vous avez connu le régime des prisons de ce peuple qui passait alors pour l'un des plus doux de la terre! » (287). La suite du passage, au lieu de prolonger l'apostrophe à Howard, contient une énumération d'abus sous forme d'anaphore : « Point de distinction d'aucune espèce entre la jeunesse étourdie et le crime consommé; [...] Point de respect pour les mœurs; [...] Point de ménagement pour la décence [...] » (287-8). Néanmoins la narratrice fournit seulement des bribes de suggestions pour la réforme des prisons (« Mais ce n'est pas ici le lieu d'un traité sur cette matière » 288), avant de reprendre son récit. Bientôt une autre apostrophe l'interrompt de nouveau : « **Bourreau!** et c'est pour cela que tu veux me confondre avec des femmes perdues? » (289). Cette fois-ci la mémorialiste vise un administrateur des prisons qui l'oblige à déménager dans une chambre inférieure, disant à la femme du concierge qui l'avait mise dans une chambre plus confortable : « vous devez maintenir l'égalité » (289). L'apostrophe rend la scène plus vivante dans un combat face à face – la narratrice interpellant son « bourreau ». Ces deux apostrophes constituent ensemble une juxtaposition intéressante, dramatisant le conflit entre ceux qui

voudraient réformer les prisons, les rendre plus humaines, et ceux qui retombent dans les vieilles habitudes de la cruauté et de la dégradation des autres. L'injustice carcérale, dont la mémorialiste s'avère une victime *en particulier*, est étroitement associée aux abus du pouvoir *en général* qui rendent la France plus vulnérable aux armées étrangères. Selon la mémorialiste, c'est une menace de plus en plus grave, ainsi que le renforce cette apostrophe qui clôt le passage en question : « **Insolents comédiens!** votre rôle s'avance; l'ennemi est là; ce sont vos déportements qui assurent ses triomphes et préparent votre ruine » (290). L'opposition entre la troisième personne (eux, les étrangers) et la deuxième personne (vous, les gouverneurs de prison et, par extension, vous, les tyrans français au pouvoir) est intéressante dans la mesure où elle juxtapose deux groupes d'ennemis distincts, la victoire de l'un sur l'autre étant déjà anticipée, sinon souhaitée. Car l'absence paradoxale de « je » ou « nous » dans « votre ruine » suggère que la défaite de la France sera un acte de justice ou plutôt de vengeance pour les Français auxquels la mémorialiste s'identifie, c'est-à-dire les victimes de la Terreur. Autrement dit, les survivants – bourreaux et tyrans – auront bien mérité leur sort : mais cette vengeance sera un plat servi bien froid, car les victimes seront déjà disparues.

2.4. « Anecdotes faisant suite à la seconde arrestation »

Les 13 pages de cette section contiennent une seule apostrophe, qui se situe dans une série d'exemples illustrant la corruption de la France révolutionnaire, et notamment l'iniquité de la condamnation à mort des gens louables, alors que les vrais criminels échappent à la justice. Le récit d'une femme sévèrement punie d'avoir cherché à faire libérer sa fille et son petit-fils aboutit à cette apostrophe : « **Jours affreux du règne de Tibère**, nous voyons renaître vos horreurs, mais plus multipliées encore en proportion du nombre de nos tyrans et de leurs favoris! » (299). Les allusions à l'empire romain étant nombreuses dans ces *Mémoires*, on ne s'étonne pas qu'elles fournissent aussi un certain nombre d'interpellés dans les apostrophes. Mais au lieu d'interpeller un personnage célèbre en tant que modèle positif à imiter, ici l'apostrophe évoque une période sournoise, afin d'établir un parallèle entre le présent (« nous ») et le passé (« vous »), moyen on ne peut plus efficace de démontrer que, malheureusement, l'histoire ne fait que se répéter, et même en pire. C'est au moyen de l'apostrophe que le présent se voit confronté au passé d'une manière plus dramatique.

2.5. « Mes dernières pensées »

Suivant les « Mémoires particuliers » dans l'édition de Paul de Roux, cette section contient 8 exemples d'apostrophe en 9 pages. Le taux élevé

s'explique par le fait que, ayant pris la résolution de mourir de faim, la mémorialiste s'adresse tour à tour à chacune des personnes qui lui sont proches, bien qu'absentes, comme pour la dernière fois : elle fait ses adieux à son mari, sa fille, ses amis et son amant (« Et **toi** que je n'ose nommer ! » 529). Il y a enfin une autre apostrophe, faisant écho à l'« Être éternel » de l'incipit des *Confessions* de Rousseau, mais c'est une dernière prière dans laquelle la mémorialiste anticipe sur sa propre mort : « **Divinité, Être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux, toi dont je crois l'existence parce qu'il faut bien que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois**, je vais me réunir à ton essence! » (532) Les termes synonymes qui accompagnent « Divinité » sont non seulement nombreux mais aussi de plus en plus longs (un, deux, trois, treize et vingt-trois mots, respectivement). La dubitation que constitue cet allongement de la nomination produit l'effet d'une incantation tout en révélant la difficulté sinon l'impossibilité de capter par le langage le concept en question – soit la divinité, soit sa propre mort.

2.6. « Observations rapides sur l'acte d'accusation contre les députés par Amar »

Dans les 27 pages de ce texte apologétique on trouve 3 exemples d'apostrophes. Si les apostrophes de la section précédente s'adressaient toutes aux êtres aimés, ici sont interpellés de nouveau les ennemis, caractérisés ainsi dans cet exemple qui ouvre un long passage s'adressant à « vous » :

Calomnieurs abominables, comparables à ces insensés qui condamnèrent Socrate, aux jaloux qui perdirent Phocion, aux intrigants qui bannirent Aristide, aux scélérats qui assassinèrent Dion, vous dites au peuple : Voilà la liberté, et vous la violez dans ses représentants; [...] Qu'êtes-vous donc? [...] (559).

L'interrogation oratoire assez brutale qui termine le passage cité (non pas « qui êtes-vous » mais « qu'êtes-vous ») renforce et boucle le début qui fournissait déjà la réponse. L'interpellé de cet exemple (les « calomnieurs abominables ») constitue le comparé dans une comparaison sous forme de dubitation à la recherche de comparants : les « insensés », « jaloux », « intrigants » et « scélérats » : chacun de ces comparants a en commun la responsabilité de la mort injuste d'un grand martyr de l'Histoire : Socrate, Phocion, Aristide et Dion, ces derniers occupant chacun à leur tour la place occupée maintenant par les membres de la Convention auxquels la mémorialiste s'identifie. Cet exemple illustre non seulement la prépondérance des allusions à l'antiquité chez Madame Roland mais aussi la place centrale des apostrophes dans un cumul de figures de style créant un

tour de force rhétorique. Encore une fois, l'apostrophe dramatise la confrontation du passé et du présent.

L'interpellé de la deuxième apostrophe dans ce fragment est bien plus spécifique que celui de la première, qui s'adressait aux « calomniateurs abominables » : au milieu d'un passage énumérant les épouses des députés injustement persécutés, qui sont elles aussi victimes de la terreur (y comprise « celle de Roland » - et ce n'est pas l'unique occasion où la mémorialiste se désigne à la troisième personne), le récit s'interrompt de nouveau :

La femme de Pétion, comme celle de Roland, également prisonnières à Sainte-Pélagie, ne payent qu'à l'aide d'emprunts la mince dépense à laquelle elles se réduisent. **Et toi, Chabot**,⁸ où pris-tu ces sommes que tu reconnais à ta nouvelle épouse? **Et toi...** Mais une récrimination, toute juste qu'elle soit, n'est pas digne de la cause des hommes célèbres que la tyrannie tient assis aujourd'hui sur la sellette d'un tribunal sanguinaire, [...] (560-561)

Exemple intéressant, dans la mesure où l'on « interrompt » l'apostrophe afin de faciliter le retour du récit (la mémorialiste coupant court la deuxième apostrophe qui s'enchaînait à la première « Et toi, Chabot »); tout cela pour montrer que des interpellés corrompus comme Chabot ne valent sûrement pas la peine que l'on s'adresse à eux.

Mais dans le même paragraphe, une autre apostrophe se présente, avec un nouvel interpellé : « **O France!** tu laisses ainsi traiter, je ne dis pas tes enfants, mais tes pères à la liberté, tes défenseurs, et tu parles de République! » (561). La mémorialiste traduit son désespoir en convoquant soudainement une entité abstraite – toute la nation – comme témoin des horreurs qui se font en son nom et même peut-être avec son consentement. Car le changement rapide d'interpellé dans un même passage, vers une entité bien plus grande et plus abstraite, traduit un certain désarroi : l'interpellé « France », qui constitue l'objet de tous les espoirs et de toutes les déceptions de la mémorialiste, est celui qu'il s'agirait de persuader en dernière instance.

2.7. « **Projet de défense au tribunal** »

Dans ce fragment de sept pages qui clôt cette édition des *Mémoires*, nous trouvons trois exemples d'apostrophes. La première phrase de ce texte résume succinctement ce contre quoi la mémorialiste doit se défendre : « L'accusation portée contre moi repose entièrement sur ma prétendue complicité avec des hommes appelés conspirateurs » (570). Comme il s'agit de démontrer la fausseté de cette accusation, la locutrice maintiendra un éthos de la vertu et de la sincérité, but vers lequel tendent d'une manière

⁸ François Chabot (1756-1794) : ancien capucin devenu anti-girondin, il était soupçonné de blanchiment d'argent.

efficace ces apostrophes qui s'enchaînent l'une après l'autre dans un même passage :

Vérité! patrie! amitié! objets sacrés, sentiments chers à mon cœur, recevez mon dernier sacrifice. Ma vie vous fut consacrée, vous rendrez ma mort également douce et glorieuse. **Juste ciel!** Éclaire ce peuple malheureux pour lequel je désirai la liberté!... La liberté! Elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort et savent à propos la donner [...] Tant que vous ne serez pas un tel peuple, **ô mes concitoyens!** vous parlerez vainement de la liberté [...]. (575-6)

Les interpellés des deux premières apostrophes sont des concepts abstraits très positifs, les idéals vers lesquels l'humanité en général doit tendre, alors que celui de la troisième, les Français, constitue l'objet d'un certain mépris de la part de la mémorialiste (ce qui est d'autant plus vrai des Parisiens) : le peuple français a en effet un statut ambigu dans les *Mémoires*, dans la mesure où il est présenté comme aveugle et complice, et donc au moins partiellement responsable des horreurs qu'il s'agit de peindre. Néanmoins, le peuple est dépeint aussi comme la victime des tyrans, tout comme la mémorialiste. C'est justement la deuxième apostrophe qui effectue la transition entre la première et la troisième : on enjoint le « juste ciel », une instance transcendantale, d'agir sur ce peuple malheureux et de lui donner la vision qui lui manque.

3. Mémoires particuliers

On s'attendrait à une plus haute fréquence d'apostrophes dans les « mémoires publics » qui fournissent une description des événements de la révolution, y compris l'arrestation de la mémorialiste; cette figure de rhétorique semble mieux se prêter à un discours plus polémique ou combatif, de par sa force énonciative d'interpellation. Or nous constatons que la partie plus autobiographique des *Mémoires* - qui est surtout un récit d'enfance empreinte d'une certaine nostalgie - contient aussi de nombreuses apostrophes; néanmoins, elles ont ici un effet différent ici, celui de rappeler l'instance d'énonciation qui souligne le fait de l'incarcération. Autrement dit, dans les « Mémoires particuliers », les apostrophes ont surtout le rôle de ponctuer les instants de bonheur de ces retours au présent révolutionnaire de la Terreur. On peut donc leur attribuer la fonction d'embrayeurs.

Or cette deuxième partie des *Mémoires* présente un intérêt particulier, les circonstances de sa rédaction – l'horreur de la prison et la menace de mort qui pèse sur la mémorialiste - s'opposant d'une manière dramatique à la description idyllique d'une période apparemment plus heureuse dans sa vie. L'analyse des emplois de l'apostrophe dans cette section permettra de se pencher sur les modalités selon lesquelles les circonstances de la rédaction

des *Mémoires* s'inscrivent dans le texte, et rejaillissent ou empiètent sur le récit d'une éducation sentimentale, spirituelle et intellectuelle. Car, comme l'a bien remarqué C. Détrie, l'apostrophe « marque l'intrusion explicite de l'énonciation dans l'énoncé » (2006 : 208). C'est la mémorialiste elle-même qui formule d'une manière succincte la question qui nous préoccupe ici : « Comment, du fond d'une prison, au milieu des bouleversements politiques qui ravagent mon pays et entraînent tout ce qui me fut cher, rappeler et peindre aujourd'hui ce temps de calme et de ravissements? » (340).

3.1. « Première partie »

Cette section, dans laquelle la mémorialiste décrit son enfance jusqu'à l'âge de douze ans, contient deux exemples d'apostrophe. Le premier survient lorsque la narratrice décrit ses rapports intimes avec ses proches, aussi bien que la souffrance que leur cause son incarcération : « il vivent encore, et sur le déclin de leurs ans, ils languissent de douleur, [...] » (309). La narratrice interrompt cette description lorsqu'elle interpelle ces personnes directement : « **Respectables vieillards**, consolez-vous! Il est accordé à bien peu de personnes de parcourir leur carrière dans le silence et la paix qui vous accompagnent; [...] je ne cesserai pas d'honorer vos vertus. » (310).⁹ Le présent est donc invoqué juste avant que ne survienne cette figure de rhétorique qui se présente comme un message réel intercalé au récit, s'agissant d'individus qui seraient des interlocuteurs plus réceptifs que les interpellés d'autres apostrophes que nous avons vues.

La deuxième apostrophe fonctionne plus ou moins de la même manière. Lorsqu'elle n'a que onze ans, en pleine période « religieuse », Manon décide de quitter ses parents pour faire un séjour dans un couvent; après avoir fait le portrait d'une jeune femme qu'elle y a rencontrée, Agathe, la narratrice nous renseigne sur le triste sort de son amie dans cette prolepse :

[...] dans les disgrâces d'une situation mal aisée, elle ne gémit que de la détention de sa *filie*, car c'est ainsi qu'elle m'appelle toujours. **Âmes sensibles**, vous cesserez quelquefois de me plaindre en appréciant les biens que le ciel m'a conservés. Mes persécuteurs, au milieu de leur puissance, n'ont pas celui d'être aimés par une Agathe qui les chérit [*sic*] plus encore s'ils tombaient dans l'infortune! (353)

L'interpellé dans cet exemple s'avère un groupe, dont Agathe fait partie, ce que confirme dans la deuxième phrase l'antonomase « une Agathe » (qui

⁹ C'est d'ailleurs un exemple d'un topos des textes autobiographiques de prisonniers sous la Terreur, et qui est aussi un élément du plaidoyer, à savoir « l'insistance sur l'humilité des origines familiales » (Didier 1989 : 247), et en particulier, leur pauvreté et leur vertu.

désigne un être doux et fidèle). Encore une fois, l’apostrophe semble découler naturellement de ces retours au présent qui rappellent au lecteur les circonstances de l’énonciation. Le fait que ces apostrophes s’adressent à des êtres encore vivants dans le présent de l’énonciation leur donne un aspect communicationnel plus direct ou concret, en transformant l’absence en une sorte de présence différée. Autrement dit, les exemples d’apostrophe que nous trouvons dans la première partie des « Mémoires particuliers » nous paraissent moins rhétoriques ou « osés »¹⁰, c’est-à-dire plus naturels ou vraisemblables.

3.2. « Deuxième partie »

Cette section des « Mémoires particuliers » débute par une longue réflexion sur la situation politique actuelle en France et les sentiments de tristesse qu’elle suscite chez la mémorialiste. Après avoir vivement critiqué « la nation, lâche et mal instruite » (358) dans une série d’anaphores, la mémorialiste interrompt son discours pour interpeller un personnage de l’histoire romaine : « **O Brutus!** dont la main hardie affranchit vainement les Romains corrompus, nous avons erré comme toi » (359). Cette apostrophe ouvre une série de comparaisons entre la Rome antique et la France révolutionnaire : tout comme Brutus, les philosophes des Lumières avaient espéré un meilleur sort pour leur pays; comme lui, ils se sont trompés dans leurs espérances. Et comme Brutus, la mémorialiste, « du fond de [s]a prison », s’indigne de la faiblesse et de la corruption de ses concitoyens. Mais dans la deuxième partie de cet exorde qui précède le retour au récit autobiographique, la mémorialiste conclut que les crimes dont elle fournit un témoignage sont encore plus terribles que ceux de Rome et même de Babylone. Cependant les deux apostrophes suivantes font apparaître ce qui lui reste comme espoir, avant le retour au récit :

Les députés fugitifs ont-ils enfin quitté cette terre inhospitalière qui dévore les gens de bien et s’imbibe de leur sang? **O mes amis!** puisse le ciel favorable vous faire aborder aux Etats-Unis, asile unique de la liberté! [...] **Et toi, vénérable époux,** tu t’aigris et t’affaiblis dans une vieillesse prématurée que tu dérobes avec effort à la poursuite des assassins; (362)
Ces deux exemples, comme ceux de la section précédente, sont nettement moins « rhétoriques » que le premier, dans lequel un être du passé - Brutus -

¹⁰ A. Richardson évoque les concepts de ‘boldness’ et ‘akwardness’ à propos des apostrophes nous paraissant moins naturelles (2002 : 366). Cependant le degré de rhétoricité ou de poéticité jugé comme acceptable ou vraisemblable varie selon le contexte historique et culturel (2002 : 379). Par ailleurs, dans sa description de la grandiloquence, B. Dupriez nous rappelle que « [d]u XVII^e au XIX^e siècle, un ton très élevé passa pour normal dans les grandes circonstances » (1984 : 222-223).

est interpellé. Car ils se présentent davantage comme des messages réellement adressés aux êtres non pas morts mais seulement absents. L'occurrence des deux types d'apostrophe dans un même passage souligne l'effet de contraste. Le deuxième type d'apostrophe (celui qui est moins « osé » ou rhétorique) ouvre la voie à un discours communicationnel plus concret, dévoilant la présence d'un discours intime qui semble reléguer le lecteur-témoin à la place de l'intrus ou du tiers exclu, plutôt qu'à celle du juge.

Mais la dernière apostrophe dans cet exorde appartient encore une fois au modèle plus rhétorique : « Quittons cette époque malheureuse, comparable au règne de Tibère! Renouvez-vous pour moi, **moments tranquilles de ma douce adolescence!** » (363)¹¹. Il s'agit manifestement d'un moment de transition entre l'exorde qui figure au début de cette deuxième partie (un discours que la mémorialiste tient sur les malheurs de son époque) et le récit de son enfance passé. D'où l'importance de la position de l'interpellé (les moments tranquilles), qui est postposé, alors que dans la plupart des apostrophes dans ce texte, l'interpellé est antéposé (il se trouve au début de l'apostrophe). On retourne effectivement à cette « douce adolescence », loin des horreurs de la révolution dont il vient d'être question, le bonheur de l'écriture fournissant une sorte de trêve dans le malheur de l'existence.

En faisant le récit de son développement intellectuel, spirituel et moral, la mémorialiste rapporte au discours direct les réflexions de la jeune fille qui commençait à se poser des questions sur son rôle dans la vie, en somme assez limité pour les femmes pendant cette période : « les devoirs sublimes et ravissants d'épouse et de mère seront un jour les miens » (405). Les espoirs que la narratrice attribue à la jeune fille rendront son futur désillusionnement d'autant plus poignant, désillusionnement auquel le texte avait déjà fait allusion d'ailleurs dans des prolepses. Une prière s'ensuit qui prend évidemment la forme d'une apostrophe :

'Ô toi! Qui m'as placée sur la terre, fais que j'y remplisse ma destination de la manière la plus conforme à ta volonté sainte et la plus convenable au bien de mes frères!' Cette prière naïve, simple comme le cœur qui la dictait, est devenue ma seule prière; [...] je la prononçai avec transport dans les circonstances brillantes de ma vie; je la répète dans les fers avec résignation. (405)

¹¹ Cet exemple est similaire à celui qu'on trouve dans les *Confessions* : « Moments si doux de la folâtre jeunesse, qu'il y a de temps que vous êtes partis ! » (243). Mais la fonction narrative de l'apostrophe est moins apparente dans l'exemple de Rousseau.

Bien qu'il s'agisse d'une apostrophe dans un discours rapporté de la jeunesse, encore une fois l'emploi de cette figure permet de juxtaposer le passé et le présent (« du fond d'une prison » et « dans les fers »), puisqu'il s'agit d'un discours – une prière, en l'occurrence – que la mémorialiste continue à répéter. La prière de la jeune fille, *rapportée* au discours direct, est *répétée* au présent de l'énonciation, par la narratrice. Le « toi » interpellé fait écho d'ailleurs à « la divinité » et à « l'être suprême » apostrophés directement dans la section suivant les « Mémoires particuliers », à savoir « Mes dernières pensées » (532).

Plusieurs épisodes servent de prétexte à des développements rousseauistes, comme nous avons déjà pu le constater. C'est évidemment le cas lorsque la mémorialiste décrit son amour de la campagne et sa préférence pour les lieux moins fréquentés : « **Aimable Meudon!** Combien de fois j'ai respiré sous tes ombrages, en bénissant l'auteur de mon existence, [...] » (409). Cette apostrophe ouvre un plus long passage sur (et adressé à) un des lieux préférés de son enfance; mais le passage en question est aussi un point d'articulation dans le texte, puisqu'il clôt une séquence de plusieurs pages (406 à 410) qui porte précisément sur la nature, et qui fournit un contraste remarquable avec le tableau de la société qui suit (410-414). Il s'agit plus précisément d'une comparaison percutante entre le bonheur intense qu'éprouve Manon au sein de la nature, d'une part, et l'ennui que doit subir son amie Sophie auprès des gens pénibles qu'elle doit fréquenter, de l'autre. Le fait qu'un lieu, et non pas une personne, est interpellé dans l'apostrophe ne fait que renforcer le point de vue de la jeune fille, une véritable héroïne préromantique à qui Rousseau donnerait sans doute raison de préférer la solitude au monde.

3.3. « Troisième partie »

La narratrice signale à la fin de la deuxième partie des « Mémoires particuliers » un moment de transition important : « Ici finit l'époque douce et brillante de ces années tranquilles » (460)¹². C'est en effet la mort de sa mère qui produit une rupture dramatique dans l'existence de la jeune femme : « je me trouvai tout à fait orpheline, puisque ma mère n'était plus et que mon père ne m'entendrait jamais » (460).¹³

¹² Cet exemple de structuration « marquant des temps de rupture » fait penser aussi aux *Confessions* de Rousseau (Didier 1989 : 261).

¹³ Comme l'a signalé encore une fois B. Didier, la mort de la mère produit une rupture aussi au niveau de l'écriture, car, à partir de là, « le récit s'éparpille en l'évocation de diverses figures masculines qui ont traversé la jeunesse de Mme Roland » (Didier 1989 : 261).

3.3.1. « Aperçu de ce qui me resterait à traiter, pour servir de dernier supplément aux mémoires »

L'ambiance nettement plus morne et plus angoissante de cette section qui s'enchaîne à la troisième partie des « Mémoires particuliers », coïncide avec une plus grande vitesse narrative, comme si la mémorialiste était sous pression d'écrire le plus possible avant d'être arrachée à la vie par ses persécuteurs : d'où l'accumulation d'ellipses signalées par des formules telles que : « Que de développements à donner à cette vérité!... » (515); ou encore : « dont j'aurais beaucoup à dire » (515-516). En effet, il s'agit plutôt du plan d'une rédaction qui ne sera jamais réalisée.

Le rétrécissement du temps de la narration pourrait expliquer la présence des trois dernières apostrophes qui se succèdent; elle se trouve toutes dans les dernières pages de ce récit autobiographique que constituent les « Mémoires particuliers ». Tout d'abord, après avoir énuméré une succession de morts, celles de ses proches, la narratrice, en formulant une règle générale accompagnée d'une interrogation oratoire, transmet un sentiment profond de perte, mêlé au désespoir qu'elle doit ressentir du fait de sa situation actuelle : « Ainsi, partout, dans tous les temps, les bons succombent : ils ont donc un autre monde où ils doivent revivre, ou ce ne serait pas la peine de naître en celui-ci? » (519). La phrase est suivie directement de cette apostrophe qui interpelle l'ennemi, ou ceux qui s'opposent aux « bons » qui « succombent », groupe dont font partie la mémorialiste et son mari : « **Calomniateurs aveugles!** Suivez Roland à la piste, épluchez sa vie, observez la mienne; [...] Plus vous nous verrez de près, plus vous aurez de dépit : voilà pourquoi vous voulez nous anéantir » (519). Cette interjection est suivie du récit rapide de la carrière de Roland dans laquelle sa femme aurait joué un rôle de toute première importance, ainsi que l'indique le taux élevé de verbes conjugués à la première personne dans un si court espace textuel - « Je vins », « je vis », « je jugea », « je ne poussai point », « je demandai », « j'obtins » (520) –, le tout aboutissant à cette apostrophe dans laquelle la locutrice semble exprimer toute sa fierté : « **Patriotes du jour**, qui avez eu besoin de la Révolution pour devenir quelque chose, apportez vos œuvres, et osez comparez! » (520).¹⁴ On décèle

¹⁴ Cette phrase, comme d'autres déjà citées dans cette étude, invite la comparaison avec l'exorde des *Confessions* de Rousseau : « [...] Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables; [...] Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de ton trône avec la même sincérité; et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : *Je fus meilleur que cet homme-là.* » (2009 : 34)

une certaine ironie dans cet interpellé, même si ces « patriotes du jour » sont bien distincts du groupe interpellé dans l'exemple précédent; ils auraient en tout cas profité des efforts des Roland. Mais la dernière apostrophe est réservée au dernier paragraphe : « je ne sais plus conduire la plume au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie, je ne puis vivre sur ses ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. **Nature**, ouvre ton sein!... **dieu juste**, reçois moi! À trente-neuf ans » (520). Cette fin des « Mémoires particuliers » se lit comme un testament effectuant la clôture symbolique de l'ensemble des *Mémoires*, rendant plus concrète l'instance de l'énonciation - comme si on allait arracher la plume des mains du scripteur, qui laisse entendre qu'il serait peut-être préférable de ne pas pouvoir continuer, « au milieu des horreurs ».

4. Conclusion

L'analyse menée jusqu'à présent révèle la polyvalence et la souplesse de l'apostrophe dont les effets sont variés et multiples. Il est maintenant possible de regrouper nos remarques concluantes sous trois rubriques qui s'avèrent emblématiques de l'écriture de Madame Roland : 1. l'affect; 2. les dualismes; 3. la fragmentation du texte.

4.1. L'apostrophe et l'affect

Nous avons pu constater le rôle primordial de l'apostrophe dans la construction textuelle de l'affect. Dans plusieurs apostrophes le déploiement d'une rhétorique de l'indignation prête au texte de Madame Roland une certaine intensité affective. Or, dans ce texte l'éthos et le pathos jouent chacun un rôle crucial et souvent interdépendant. Pour mieux souligner sa sincérité et sa vertu, l'énonciateur doit présenter la colère comme la seule réaction valable devant l'injustice et la corruption des tyrans et des criminels de la révolution; d'où la nécessité de « clouer au pilori » les ennemis. En revanche, nous avons pu déceler un certain nombre d'apostrophes plutôt élogieuses, dont les interpellés doivent provoquer notre admiration, voire notre pitié (les amis politiques, les proches, les idéaux vaincus, les modèles du passé). Dans ces passages le ton est plutôt nostalgique ou élégiaque (et nous avons trouvé une prépondérance de ces passages dans les « Mémoires particuliers » qui évoquent avec nostalgie l'enfance et la jeunesse de la mémorialiste). Néanmoins il existe un autre type d'apostrophe dont l'interpellé a un statut plus ambigu : il s'agit d'une catégorie d'individus dont le comportement a provoqué la déception de la mémorialiste, déception à laquelle est mêlé d'ailleurs un certain espoir (les législateurs, les concitoyens, la France) : même si c'en est fait pour la mémorialiste, ces interpellés peuvent encore être ramenés à la vérité. Chose intéressante,

aucune apostrophe ne s'adresse au lecteur, qui reste immuablement dans son poste de juge impartial et muet.¹⁵

4.2. L'apostrophe et les dualismes

Les *Mémoires* de Madame Roland font certainement partie d'une tradition : celle de la littérature de combat. L'apostrophe dramatise la confrontation avec les ennemis, en permettant à la narratrice de lancer une sorte de « j'accuse » pour dénoncer les actes criminels. Il n'est donc pas étonnant que l'écriture rolandienne, et les apostrophes en particulier, donnent lieu à de nombreux dualismes : les plus évidents d'abord, ceux qui découlent du conflit entre le « je » et le « tu » (les victimes contre les tyrans, les héros contre les criminels, la justice contre l'iniquité, et ainsi de suite). En permettant au locuteur de se démarquer d'autrui, l'apostrophe joue « un rôle important dans la construction textuelle de la subjectivité » (Détrie 2006 : 166). Mais l'apostrophe crée ou renforce d'autres dualismes qui parcourent le texte rolandien, tels que le général et le particulier (la persécution que subit la mémorialiste ne semble pas limitée à elle, ni à son époque), et le passé et le présent. Ce dernier dualisme relève de la scène énonciative et l'incarcération, l'apostrophe signalant des moments de transition entre le passé du récit et le présent de l'énonciation (le présent carcéral). En somme, les dualismes que mettent en lumière les apostrophes présentent un aspect théâtral : ils permettent à la mémorialiste de dramatiser le conflit, soit en confrontant l'adversaire¹⁶, soit en juxtaposant le présent et le passé.

4.3.L'apostrophe et la fragmentation du texte

Force est de constater la forme fragmentée des *Mémoires* de Madame Roland, qui reflète les circonstances de la rédaction, certes, mais qui traduit aussi peut-être un certain désespoir ou désarroi devant la force inéluctable de l'Histoire. La fragmentation serait une forme d'écriture à même de traduire la qualité précaire de l'existence. Car le contexte énonciatif – l'incarcération

¹⁵ Comme le rappelle A. Jourdan, Madame Roland n'exprime pas le moindre doute sur l'impartialité de la postérité, sa confiance en l'histoire paraissant illimitée (1994 : 23).

¹⁶¹⁶ M. Monte souligne la duplicité de l'apostrophe, qui par sa structure énonciative semble ouvrir la voie au dialogue entre « je » et « tu », alors qu'en fait, « le locuteur n'inscrit son allocutaire dans le discours que pour mieux affirmer sa propre position » (2009 : 74).

et l'attente d'une prochaine mort – intervient à plusieurs reprises dans le récit sous forme d'interruptions qui sont parfois, souvent même, des apostrophes. Mais quel serait enfin le rapport entre la fragmentation textuelle et le recours fréquent aux apostrophes? Certes l'apostrophe effectue des ruptures au niveau du récit, transformant celui-ci, aussi brièvement que ce soit, en un discours je-tu. Mais, d'une manière assez paradoxale, l'apostrophe, en présentant ce rapport je-tu qui interrompt le récit, ou qui « détourne » le discours du narratif vers l'allocutif (produisant ces instants de rupture et d'instabilité), crée en même temps un rapport plus stable qui englobe ou encadre le rapport entre la mémorialiste et ses interpellés : il s'agit plus précisément du rapport qu'établit le texte entre la mémorialiste et sa postérité (qui, rappelons-nous, occupe la place de témoin ou de destinataire externe). La postérité, ou les futurs lecteurs que Madame Roland considère comme ses juges impartiaux, contrairement à ceux qui selon la mémorialiste seront condamnés par l'Histoire, cette postérité n'est pas une abstraction *a posteriori* mais un ingrédient concret du processus apostrophique. La fragmentation serait alors emblématique d'une tentative d'imposer l'unité à un texte brisé.

References

- Charaudeau, Patrick, et Maingueneau, Dominique. 2002.** *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Chaussinand-Nogaret, Guy. 1985.** *Madame Roland : Une femme en Révolution*. Paris : Éditions du Seuil.
- Culler, Jonathan. 2001.** *The Pursuit of Signs. Semiotics, Literature, Deconstruction*. London : Routledge.
- Détrie, Catherine. 2006.** *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*. Paris : CNRS Éditions.
- Didier, Béatrice. 1989.** *Écrire la Révolution 1789-1799*. Paris : PUF « Écriture ».
- Dupriez, Bernard. 1984.** *Gradus. Les procédés littéraires*. Paris : Union générale d'Éditions.
- Fernández, James. D. 1992.** *Apology to Apostrophe: Autobiography and the Rhetoric of Self-Representation in Spain*. Durham, N.C.: Duke University Press.
- Franchet d'Espèrey, Sylvie. 2006.** « Rhétorique et poétique chez Quintilien : À propos de l'apostrophe. » *Rhetorica : A Journal of the History of Rhetoric* 24.2 : 163-185.
- Jourdan, Annie. 1994.** « La guerre des dieux et l'héroïsme révolutionnaire chez Madame Roland et Robespierre. » *Romantisme* 24.85 : 19-26.

- Le Cour Grandmaison, Olivier. 2002.** « Brève Histoire Philosophique et Politique de l'Indignation. » In *Passions et Sciences Humaines*, ed. C. Gauteir et O. Le Cour Grandmaison, 89-208. Paris : Presses Universitaires de France.
- Monte, Michèle. 2009.** « Les corpus au service d'une approche multidimensionnelle de certains faits de langue et de discours : les exemples de la concession et de l'apostrophe. » *Corpus* [En ligne], 8, mis en ligne le 1 juillet 2010, consulté le 5 juillet 2011. URL : <http://corpus.revues.org/index1689.html>
- Richardson, Alan. 2002.** « Apostrophe in Life and in Romantic Art: Everyday Discourse, Overhearing, and Poetic Address. » *Style* 36.3 : 363-385.
- Roland, Marie-Jeanne. 1986.** *Mémoires*. Paul de Roux (ed.). Paris : Mercure de France.
- Rousseau, Jean-Jacques. 2009.** *Confessions*. Paris : Gallimard « Folio classique ».